BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Établissement des coûts de l'Énoncé économique de l'automne et des mesures hors cycle – 2018

Ottawa, Canada
17 janvier, 2019
www.pbo-dpb.gc.ca

Le directeur parlementaire du budget (DPB) appuie le Parlement en fournissant des analyses économiques et financières dans le but d'améliorer la qualité des débats parlementaires et de promouvoir une plus grande transparence et responsabilité en matière budgétaire.

Conformément au mandat du DPB énoncé dans la loi, le présent rapport offre une estimation distincte du coût de certaines mesures dans l'Énoncé économique de l'automne et des mesures hors cycle – 2018.

Analyste principal :
Carleigh Malanik Busby, Analyste financier

Collaborateurs :
Nora Nahornick, Scott Cameron, Nigel Wodrich, Diarra Sourang, Robert Behrend, Étienne Bergeron, Sarah MacPhee

Ce rapport a été préparé sous la supervision de :
Xiaoyi Yan, Directrice et Jason Jacques, Directeur principal

Nancy Beauchamp et Caroline Bernier ont contribué à la préparation du rapport pour publication.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez nous rejoindre à l'adresse pbo-dpb@parl.gc.ca

Yves Giroux
Directeur parlementaire du budget

Le 21 septembre 2017, la *Loi sur le Parlement du Canada* a été modifiée pour inclure au mandat du DPB l'estimation des coûts financiers des mesures proposées en campagne électorale. En prévision des élections fédérales générales de 2019, le DPB a vu dans l'Énoncé économique de l'automne 2018 l'occasion d'évaluer le coût de diverses initiatives stratégiques en peu de temps. Dans le cadre de cet exercice, on a tenté d'utiliser dans la mesure du possible les gabarits et les processus décrits dans le Cadre d'évaluation du coût financier des mesures proposées en campagne électorale du DPB[1].

L'Énoncé économique de l'automne 2018 contenait environ 77 initiatives fiscales qui étaient soit des mesures annoncées pour la première fois ou des mesures annoncées après la publication du budget de 2018 (c'est-à-dire des mesures hors cycle). Le DPB a évalué la pertinence, pour chacune des mesures, d'établir un coût indépendant. Elles ont ensuite été classées dans l'un des deux groupes suivants :

1) Mesures comprenant une enveloppe globale de dépenses pour lesquelles le gouvernement s'engage à accorder un montant précis de ressources pour une certaine politique;

2) Mesures précises et suffisamment détaillées qui ont fait leurs preuves et pour lesquelles le nombre d'intervenants touchés par la politique ou les avantages et les coûts de la politique sont clairement identifiables.

Dans son document intitulé « Cadre d'évaluation du coût financier des mesures proposées en campagne électorale », le DPB précise que seules les mesures du deuxième groupe feront l'objet d'une analyse indépendante des coûts dans le cadre de l'exercice d'établissement des coûts de la plateforme électorale de 2019[2].

Des quelque 77 mesures, le DPB a déterminé que 22 répondaient aux critères requis. Le nombre de mesures a ensuite été réduit à huit en raison de facteurs supplémentaires, tels que les paramètres qui restent à préciser. Chacune des huit estimations des coûts comprend une projection sur six ans débutant à l'exercice 2018-2019.

Les estimations de coûts sont accessibles à partir des liens hypertexte suivants.

---

[1] DPB, « Cadre d'évaluation du coût financier des mesures proposées en campagne électorale », 2018, https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/General/CampaignFramework_FR_FINAL.pdf.

[2] ibid

millions de $	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Passation en charges intégrale pour l'équipement d'énergie propre	57	203	114	71	50	15
Crédit d'impôt pour exploration minière	-	90	70	75	75	80
Contre-mesures et remises sur les importations d'acier, d'aluminium et d'autres produits en provenance des États-Unis[3]	- 985	-1 356	-1 093	-	-	-
Prolongation des mesures de travail partagé – acier et aluminium	faible	1	1	1	-1	-1
Mise en œuvre hâtive de la prestation parentale partagée d'assurance-emploi	26	53	-9	-10	-10	-10
Soutien aux travailleurs des industries saisonnières	36	107	34	-30	-31	-32
Taxation des organismes communautaires	38	14	14	15	15	15
Restrictions des activités politiques non partisanes des organismes de bienfaisance	15	26	27	27	28	28

[3] Une erreur dans le coût projeté de la mesure proposée a été relevée après la publication. Le coût projeté actuel est révisé à la baisse (les recettes étant supérieures).